



UE 8 Maladie Allergiques



Présentation

Description

L'Allergologie est une spécialité à part entière. En effet, le DES d'Allergologie a été créé en 2017.

La fréquence élevée des maladies allergiques et l'augmentation constante de leur incidence depuis une vingtaine d'années amènent le praticien à être de plus en plus souvent confronté à la prise en charge de ces malades, dans l'enfance comme à l'âge adulte. Les objectifs pédagogiques de cet enseignement sont d'améliorer les connaissances théoriques et pratiques du futur praticien sur le diagnostic et le traitement des principales maladies sous-tendues par un mécanisme d'allergie (allergies alimentaires, respiratoires, cutanées, médicamenteuse ...)

L'UE ne concerne que mes MM2 et MM3

Heures d'enseignement

CM	Cours Magistral	30h
----	-----------------	-----

Contrôle des connaissances

- 1) Présence obligatoire au cours
 - 2) Contrôle de connaissance : Question isolée (QRM ou QRU) et cas clinique courts
-

Modalités de contrôle des connaissances



Évaluation initiale / Session principale - Épreuves

Type d'évaluation	Nature de l'épreuve	Durée (en minutes)	Nombre d'épreuves	Coefficient de l'épreuve	Note éliminatoire de l'épreuve	Remarques
CT (contrôle terminal)	QCM et/ou QROC	60		1		
